

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12281**

Intitulé

BP : Brevet professionnel Coiffure

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 19ème CPC	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la clientèle ; il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conseille la clientèle et exerce une activité de valorisation des services et de suivi beauté. Il assure également la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la gestion du personnel.

Dans ses activités d'accueil et de suivi de la clientèle, il réalise la collecte, la sélection et le traitement des informations ainsi que le suivi de la qualité de l'accueil et la prise en charge de la clientèle. Il conçoit et met en oeuvre des techniques, produits et services par :

- le conseil et la vente de produits, matériels et services,
- la conception de coiffure personnalisée,
- la mise en oeuvre des techniques de soins capillaires, de coloration et d'éclaircissement,
- la création et la réalisation de coupes aussi bien féminines que masculines,
- la conception et la réalisation de coiffures événementielles,
- la conception de coupes masculines spécifiques ainsi que la réalisation d'une taille du système pilo-facial.

L'exercice du métier prend en compte la connaissance de l'entreprise, la réglementation et les normes en vigueur, la santé et la sécurité au travail, la qualité et le développement durable. La maîtrise des outils informatiques et des logiciels professionnels est également requise.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure, peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence...).

Il peut gérer sa propre entreprise, être coiffeur indépendant, à domicile.

Il peut occuper un poste de chef d'entreprise, directeur technique 'manager', chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

Au titre de la loi du 5 juillet 1996 qui modifie la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur, il peut exercer le contrôle effectif et permanent de toute entreprise ou établissement de coiffure.

Coiffeur, artisan-coiffeur,

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1202 : Coiffure

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Création, couleur, coupe, coiffage
- Modification durable de la forme
 - Coiffure événementielle ou coupe homme et entretien du système pilo-facial
- Vente conseil
 - Management et gestion d'un salon
 - Sciences et technologies
 - Arts appliqués à la profession
- Expression française et ouverture sur le monde

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 12281 - UP10 - Création, couleur, coupe, coiffage	Gérer les produits et les matériels Planifier les activités Concevoir une coiffure personnalisée Mettre en oeuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement Créer et réaliser des coupes Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 12281 - UP20 - Modification durable de la forme	Mettre en oeuvre des techniques de soins capillaires Mettre en oeuvre des techniques de modification durable de la forme Apprécier la mise en oeuvre et le résultat d'une technique
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 12281 - UP30A - Option A - coiffure événementielle	Concevoir et réaliser des coiffures événementielles
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 12281 - UP30B - Option B - Coupe homme et entretien du système pilo-facial	Réaliser des coupes masculines spécifiques Concevoir et réaliser une taille du système pilo-facial
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 12281 - UP41 - Vente-conseil	Transmettre des informations et rendre compte Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle Développer la vente des produits et des services Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services Évaluer la satisfaction de la clientèle
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 12281 - UP42 - Management et gestion d'un salon de coiffure	Collecter, sélectionner et traiter les informations Animer et encadrer les personnels Participer à la gestion de l'entreprise Évaluer le travail du personnel
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 12281 - UP51 - Sciences et technologies	Analyser une situation professionnelle en vue d'y apporter des réponses, en mobilisant les connaissances en sciences, technologie et réglementation
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 12281 - UP52 - Arts appliqués à la profession	Analyser une situation professionnelle en vue d'y apporter des réponses, en mobilisant les connaissances relatives aux problématiques contemporaines de la coiffure, à l'anatomie, à l'esthétique de la coiffure et à l'expression plastique
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 12281 - UG60 - Expression et connaissance du monde	Français et histoire-géographie Produire et analyser des discours de nature variée Produire et analyser des supports utilisant des langages différents Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 12281 - UF - Epreuve facultative langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère ou régionale Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère ou régionale

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-95 à D 337-124 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28.03.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Coiffure option Coloriste-Permanentiste